



DU 13 AU 17 JUILLET 2026
PLACES LIMITEES
5 JOURS / 4 NUITS

Stage ouvert aux joueuses nées en
2009, 2010, 2011 et 2012

*Réveille la
Féline qui
sommeille en toi*

Stage Été



avec la participation de

ALEXANDRA LACRABÈRE

STAGE ÉTÉ HANDBALL ALEXANDRA LACRABERE

by **LES FÉLINES TOULOUSE 31**

Un stage d'exception dans un cadre d'exception

Les Félines Handball Toulouse organisent leur stage d'été handball à Quillan, dans l'Aude, dans un cadre naturel sécurisé et ressourçant.

Un objectif clair : permettre à chaque participant(e) de progresser techniquement et mentalement, de gagner en confiance et de vivre une semaine sportive riche en apprentissages.

Un encadrement prestigieux Le stage est encadré par Alexandra Lacrabère, ancienne internationale française, championne olympique, d'Europe et du monde, membre du Hall of Fame de la FFHB, accompagnée du staff qualifié des Félines Handball Toulouse.

Dates : du 13 au 17 juillet 2026.

Lieu Quillan – Aude (11).

Places limitées 32 places seulement afin de garantir un encadrement renforcé et un suivi individualisé.

Programme

Entraînements handball adaptés, travail technique et tactique, conseils personnalisés, activités de plein air encadrées et moments de cohésion.

Formule tout compris

5 jours / 4 nuits – hébergement et restauration inclus – handball et activités extérieures.

Tarif 590 € tout compris. Paiement en plusieurs fois possible. Moyens acceptés : HelloAsso, chèques ANCV, coupons sport.



les
FÉLINES
FEAR THE FELINES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le coût de ce stage est de 590 € par personne;

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné du chèque (ordre : Toulouse Féminin Handball) ou règlement par hello asso, lien envoyé dès réception de votre inscription (règlement plusieurs fois possible, chèques sport et ANCV acceptés) :

Je soussigné(e) _____, père, mère, responsable légal de (Nom, Prénom de l'enfant) _____

Autorise mon enfant à participer au stage de handball et aux activités proposés qui auront lieu du x au x .

☐ OUI ☐ NON

Autorise les encadrants du stage à prendre sur avis médical en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toutes mesures d'urgences tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation.

☐ OUI ☐ NON

Aucun médicament ne sera donné au joueur sans ordonnance médicale. Autorise mon enfant à se déplacer en transport en commun ou avec les minibus accompagné de l'encadrement du club.

☐ OUI ☐ NON

Autorise mon enfant à être photographié ou/et filmé lors des entraînements et activités extra sportives pour se voir en situation sur les séances et afin de faire éventuellement la promotion du club et du stage.

☐ OUI ☐ NON

Personne à contacter en cas d'urgence :

Tél fixe _____ Portable _____

Mail :

Date :

Signature du responsable légal :



les FÉLINES
FEAR THE FELINES

CHAPITRE 1 - REGLES DE VIE / EXCLUSION

Les règles de vie mises en place s'appuient sur :

- Le rôle prépondérant des parents et des familles
- La responsabilisation
- L'ouverture à l'autre
- Le goût d'entreprendre et de s'exprimer
- Le rapport à la règle

Les règles de vie en collectivité visent à ce que chaque enfant ou adolescent fasse preuve de respect dans son comportement (tant à l'égard du matériel, que du lieu de vie et des autres personnes qui l'entourent), de solidarité, de tolérance et qu'il apprenne à être responsable de ses choix et de ses actes. Après concertation avec la famille, le club se réserve la possibilité d'exclure le jeune. Dans ce cas, aucun remboursement du séjour ne sera effectué et les frais de renvoi seront mis à la charge des parents ainsi que les dégradations perpétrées volontairement par le jeune.



CHAPITRE 2 – ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Pour que tout se passe au mieux :

Les téléphones ne seront autorisés que pendant les temps libres (après l'entraînement ou l'activité et juste avant les repas). Interdit dorénavant d'utiliser le téléphone durant les repas.

En cas d'urgence, contacter Jonathan : 06 33 48 46 90

Les heures de RDV fixé durant le stage doivent être respectées.

Si le jeune ne respecte pas les consignes, nous pouvons le punir d'une activité ou d'un entraînement.

C'est pour cette raison que : Tout enfant faisant preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet selon les cas et après un entretien, auquel le(s) responsable(s) légal (aux) aura (ont) été convoqué(s), d'un avertissement, d'une exclusion temporaire ou définitive par les encadrants du stage.

CHAPITRE 3 - OBJET DE VALEUR

Il est formellement déconseillé aux enfants et adolescents d'apporter des objets de valeur. En cas de perte ou de vol d'objets personnel appartenant à l'enfant, le club du Toulouse Féminin Handball porteur du stage et membre des Félines, structure composée des clubs du Toulouse Féminin Handball , du HBC Quint Fonsegrives et du Castanet Ramonville Auzeville Handball déclinent toute responsabilité.



REGLEMENT INTERIEUR

CHAPITRE 4 – HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

Un planning du stage vous sera envoyé 15 jours avant le stage avec les horaires de début et de fin de stage, le déroulement de la semaine ainsi que les activités qui seront proposées durant la journée de stage.

Le prix du stage inclut les activités, les trajets pour les activités ainsi que la pension complète.

Horaires de fonctionnement Accueil : dès 09h du matin le lundi, la prise en charge des enfants s'effectue directement sur le centre d'hébergement.

CHAPITRE 5 - Conditions d'annulation

En cas de raisons médicales, remboursement de 100% du stage sur présentation d'un certificat d'incapacité valable

Annulation > 30 jours avant de début du stage : 30% seront conservés au titre d'indemnité

Annulation < 30 jours avant le début du stage : 50% seront conservés au titre d'indemnité

CHAPITRE 6 – AFFAIRES A APPORTER

- Tenues d'entraînement quotidienne : Chaussures sport intérieures, Short, t-shirt, veste, Gourde, Serviette
- Tenues activités : short sport, basket extérieures, casquette, crème solaire
- Tenues autres : veste, pull, kway, claquettes,...
- Affaires de douche
- Duvet
- Maillot de bains

CHAPITRE 7 - Pièces à fournir

- copie carnet de vaccination à jour
- ordonnance si traitement médical :
- nous faire part des allergies éventuelles :
- chèque d'acompte de 30% pour réservation du stage et règlement intégral avant le 15/06/2026 sauf si règlement hello asso en plusieurs fois.



SIGNATURE DU JEUNE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :



Pour tout renseignement, contactez :

Jonathan Duchaussoy

06.33.48.46.90

ou par mail à : lesfelines31000@gmail.com





les FÉLINES

FEAR THE FELINES

SUIVEZ NOUS

Cliquez sur les liens interactifs

